ORGANISATION DE LA RENTREE 2020 MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SANITAIRE COVID19

Mortain, le 27 août 2020

Madame, Monsieur,

La mise en œuvre au sein de l'établissement du protocole lié à la crise sanitaire du Covid-19 nécessite des aménagements dans l'organisation de l'accueil des élèves en cette rentrée scolaire 2020. Veuillez trouver ci-après les consignes applicables à compter du 1^{er} septembre.

- Le port du masque est obligatoire dans et aux abords de l'établissement ainsi que dans les transports scolaires.
- Le lavage régulier des mains dès l'entrée dans) et tout au long de la journée pour les élèves et les personnels est obligatoire.
- Les familles ne sont pas autorisées à rentrer dans l'enceinte de l'établissement, cette interdiction est également valable le jour de la rentrée scolaire.

Nous vous remercions d'appliquer strictement ces consignes.

La direction

mardi 1er septembre 2020 – Port du masque obligatoire

Accueil des élèves de 6e à partir de 07h55

Rappel : les familles ne sont pas autorisées à accompagner leur enfant dans la cour du collège. Nous vous demandons également de ne pas créer de regroupement devant l'entrée de l'établissement.

- 08h / 10h : prise en charge des élèves par les professeurs principaux de 6 e
- 10h15 / 11h30 : Rencontre avec les équipes pédagogiques
- 11h30 / 13h : Pause déjeuner
- 13h / 15h30 : Ateliers (CDI, EPS, ...) tenue de sport indispensable.
- 15h45 / 16h35 : Bilan de journée avec les professeurs principaux

Mercredi 2 septembre 2020 – port du masque obligatoire

• Accueil des élèves de 6^e sur leur emploi du temps ordinaire

Accueil des élèves de 5^e, 4^e et 3^e

Rappel : les familles ne sont pas autorisées à accompagner leur enfant au sein de l'établissement

- 8h00 / 8h15 : communication des classes aux élèves lors de leur arrivée
- 8h15 / 9h50 : prise en charge par les professeurs principaux
- 10h15 / 12h : cours inscrits à l'emploi du temps.

Vendredi 4 septembre 2020 : Journée d'intégration des élèves de 6^e à la Roche d'Oëtre.